



Actualité européenne

Un devoir : informer

N° 2021/01/117 du 1er février 2021 – 5 €

L'édito d'Alain Réguillon : développer les coopérations renforcées

La pandémie de la COVID 19 montre combien la gouvernance de l'Union est laborieuse, les Etats n'ayant pas totalement le réflexe de jouer collectif, toujours soucieux de conserver une parcelle de souveraineté qu'ils n'ont en réalité plus.

Faire front à un virus qui ne connaît pas de frontières et dépendre de vaccins venant pour l'essentiel des USA soulignent combien il est illusoire de vouloir jouer seul. La coopération intergouvernementale doit faire place à des institutions européennes souveraines et indépendantes des Etats. Pour autant, une juste articulation doit être trouvée entre l'Union, les Etats et les collectivités infra-étatiques. Dans tous les domaines, le juste équilibre de la subsidiarité doit être la règle si l'on veut que nos concitoyens retrouvent foi en la construction européenne.

L'actualité traitée dans ce numéro du mois de février illustre les potentialités dont on dispose ensemble et souligne, par la présentation de certaines politiques, notamment dans le domaine industriel et des relations extérieures, la somme des efforts qu'il nous faut faire pour une Europe plus intégrée, plus résiliente, capable de jouer dans la cour des grands : USA, Chine, Russie.

Quelques articles essentiels traitent du post-brexit et ce qu'il reste à faire pour mettre en ordre l'accord du 24 décembre, les relations transatlantiques avec la nouvelle administration Biden dont il ne faut pas attendre de « cadeaux » si ce n'est plus de respect et de courtoisie, enfin l'accord commercial signé avec la Chine et toutes les interrogations qu'il soulève en termes de volonté hégémonique de ce pays et du respect des droits de l'homme et des minorités, notamment de la population Ouighours.

Souhaitons que cette année 2021, sans le Royaume-Uni, permette d'avancée plus vite et sans naïveté sans attendre que tous soient prêts, comme cela est fait désormais avec le parquet européen, nouveau dispositif institutionnel européen que nous présentons dans ce numéro.

Le développement des coopérations renforcées est encore la meilleure façon d'avancer comme nous l'avons fait avec la Convention de Schengen aujourd'hui intégrée dans les traités et avec la monnaie unique et ses dix-neuf Etats membres.

L'actualité que nous commentons tous les deux mois est là pour mieux informer et faire prendre conscience au lecteur que plus Europe est la seule voie d'avenir dans le « village monde ».

Les propos tenus dans cette lettre n'engagent que leurs auteurs

L'actualité européenne est partagée par quatre associations partenaires et publiée par Presse fédéraliste



Union of European Federalists
Union des Fédéralistes Européens
Union der Europäischen Föderalisten

Politique extérieure *Par Alain Malégarie*

L'accord post-Brexit du 24 décembre 2020. Et maintenant ?

Depuis le 1^{er} janvier 2021, le Brexit est fait. Le Royaume-Uni n'est plus dans l'Union européenne, officiellement du moins. Il est devenu un « pays tiers ». Après des mois de négociations intenses et parfois tendues, un accord de commerce et de coopération entre le Royaume-Uni et l'Union européenne a enfin été conclu la veille de Noël, à sept jours d'un risque de « No deal ».

Mais attention, cet accord important doit encore être ratifié par le Parlement européen qui démontre, au fil des années, qu'il examine les textes avec de plus en plus d'attention pour ne pas dire de rigueur, ce qui est tout à fait légitime, puisqu'il s'agit de la voix des peuples européens. Ce texte pourrait être ratifié le 23 février, lors d'une session extraordinaire, ou lors de la plénière mensuelle du 8 au 11 mars. En cas d'adoption, ce qui est plus que souhaitable, l'accord entrera en vigueur définitivement. Mais d'ici là, des groupes de travail du Parlement vont travailler d'arrache-pied et échangeront avec la Commission européenne pour éclaircir certains points, par exemple sur la pêche, les eurodéputés s'inquiètent sur l'attitude des Britanniques en 2026, date où les négociations sur les quotas de pêche devront reprendre, et chaque année... Ils essaient aussi de trouver une solution pragmatique pour les échanges d'étudiants afin de compenser un peu le retrait britannique (édifiant) d'Erasmus. Ils examineront aussi de très près si l'accord respecte bien les normes environnementales, sociales ainsi que les données personnelles.

Rien n'est perdu, mais au Parlement européen rien n'est joué d'avance !

Le divorce entre le Royaume-Uni et l'Union européenne est donc bien un divorce à l'amiable, assez équitable pour les deux parties. Avec un accord laborieux de 1 400 pages sur la future relation commerciale, à la mesure d'enjeux fort importants des deux côtés. Aucun accord n'est parfait, celui-ci semble être le meilleur compromis possible, tournant globalement à l'avantage de l'UE, pour être honnête.

Pour Ursula von der Leyen, la présidente de la Commission européenne, il s'agit d'un « accord équilibré et équitable », et « la coopération avec le Royaume-Uni se poursuivra dans tous les domaines ». Pour Boris Johnson, « nous sommes votre voisin, votre ami, votre supporter et votre allié ». Mais avec de nouvelles règles de voisinage et de cohabitation.

Le Royaume-Uni reste très lié à l'Union, sur le plan commercial voire au-delà, mais n'aura par contre strictement plus aucun pouvoir, aucun mot à dire sur la gouvernance institutionnelle de l'UE. Un réel avantage pour l'Union, finalement. On ira ainsi plus vite dans l'intégration !

Mais alors, où est la souveraineté britannique, dans ce Brexit ? Et qu'est-ce qui change alors vraiment, sur le fond ? Et pourquoi alors être parti pour rester un peu... beaucoup ?

En effet, depuis le 1^{er} janvier 2021, le Royaume-Uni est devenu un « Etat-tiers ». Il ne fait plus partie du marché unique, et ce faisant le contrôle aux frontières a été réintroduit.

Mais examinons de plus près les conséquences pratiques... Pour les citoyens de l'UE, la carte d'identité suffira jusqu'au 1^{er} octobre 2021. Après, il faudra un passeport, dans les deux sens.

Le permis de conduire européen reste valable. Pour les Européens qui voudraient travailler désormais au Royaume-Uni, un permis de travail à points sera nécessaire. Et cela va impacter des secteurs qui ont pris

l'habitude d'employer beaucoup de non-Britanniques, comme le secteur de la santé (infirmiers, aides-soignants), ou de l'hôtellerie-restauration (bars, pub, restaurants, etc.).

Il faudra aussi un titre de séjour pour les Britanniques désirant travailler au sein de l'UE, ou désirant s'installer désormais. Cela ne concerne pas les résidents européens au Royaume-Uni, ou Britanniques vivant en UE, déjà installés depuis plusieurs années, qui bénéficient du statut de résident, dans la continuité de leur statut antérieur. Les Britanniques peuvent toujours, bien sûr, demander à prendre la nationalité d'un Etat-membre. D'ailleurs, comble de l'ironie, le père de Boris Johnson vient de demander la nationalité française afin, je cite, « de pouvoir circuler librement en UE ». Et ce n'est pas une fake news !! Véritable camouflet pour le Premier Ministre !

Pour les étudiants, il n'y aura plus de mobilité, puisque le Royaume-Uni a fait le choix, très étrange, de se retirer du programme Erasmus+, sous le prétexte que cela a un coût important pour les universités anglaises. Car en effet, les étudiants paient leur frais de scolarité dans leurs universités d'origine, où les droits d'inscription ne sont pas aussi élevés qu'au Royaume-Uni. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : il y avait 340.000 étudiants de l'UE qui allaient au Royaume-Uni, et seulement 40.000 britanniques qui allaient en UE. Sans compter les autres mobilités du programme Erasmus+, jeunes, apprenants en formation professionnelle, etc. Mais au-delà de ce simple calcul comptable, ce que le programme Erasmus+ apporte, c'est un sentiment d'appartenance et de citoyenneté européenne. Mais c'est aussi un élément de diffusion des modes de pensée, de savoir-faire, d'apprentissage d'un pays. Et là, le Royaume-Uni sera le grand perdant. Et le winner sera... la République d'Irlande et Dublin, ainsi que les universités des pays nordiques qui ont toutes intégré des enseignements en anglais depuis longtemps.

Mais le Royaume-Uni a fait le choix de rester dans le programme Horizon Europe (anciennement Horizon 2020), qui est le programme de recherche européen, et donc, pour cela, il devra payer une contribution, comme le fait déjà la Norvège.

Pour les marchandises, être un « Etat-tiers », implique le rétablissement du contrôle des marchandises aux frontières à Douvres, Calais, Dunkerque. Depuis un mois, c'est d'ailleurs un peu la pagaille, avec des ruptures de stock sur des produits frais importés (choux fleurs, oranges, salades) et des exportations de poissons et fruits de mer ratées ou en retard à cause de la paperasse en douane! Et même des députés conservateurs proches de Boris Johnson s'offusquent de ces désagrèments !

La bonne nouvelle est que les échanges commerciaux restent totalement exemptés de droits de douanes et de quotas. Mais ils devront être déclarés à la frontière et donc contrôlés. Et on voit apparaître un formulaire avec 84 cases à cocher pour chaque camion contrôlé. Le Royaume-Uni ne fait plus partie du marché unique, mais reste dans le marché européen, et donc devra payer des contreparties importantes, comme c'est le cas pour la Norvège, la Suisse et la Turquie qui ont depuis longtemps des accords très étroits sur le plan commercial avec une Union douanière. On reste donc bien, finalement dans le « un pied dedans, un pied dehors! ». D'autant que les règles de la concurrence seront très encadrées, comme le souhaitait l'UE : pas de dumping fiscal, social, environnemental du Royaume-Uni, pas question de faire un « Singapour sur Tamise » dont rêvaient certains brexiters !

Pour les services, le Royaume-Uni va être perdant. Car près de 80% de son PIB est issu du secteur des services. C'est donc crucial pour le Royaume-Uni, et on aura donc assez vite une autre négociation sur les services, après des délocalisations de grosses structures dans l'UE...

La City (services financiers) représente 7% du PIB britannique. Or, rien n'a été prévu pour elle dans cet accord. 3.000 milliards d'actifs ont déjà été transférés, depuis 2 ans, en UE (cela représente deux fois notre CAC40 annuel !). Donc pas négligeable. Et ce n'est qu'un début. Le vote du Brexit a déjà fait perdre au Royaume-Uni 3% du PIB depuis 2016, et une nouvelle perte de 4% est prévue à partir de 2021. Soit un total de 7% de perte, c'est énorme !

Car la City a perdu le « passeport financier européen » pour des investissements financiers dans l'UE. Pour pouvoir continuer à faire des affaires, les entreprises financières britanniques (banques, assurances, fonds de pension, etc.) devront alors ouvrir des succursales sur le sol européen. Elles ont déjà commencé...

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle la première nouvelle négociation après celle des échanges commerciaux portera sur les services financiers. Elle va donc démarrer au mois de mars, l'idée est de conclure un accord-cadre sur la coopération dans les services financiers. L'enjeu est énorme, fort créateur d'emplois et symbolique, aussi. Il s'agira de s'entendre sur les modalités de gestion des futures (éventuelles!) crises financières, afin de se coordonner, ou encore sur le cheminement vers une finance plus durable (financement de projets écologiques).

Je pressens que cet accord sera rapide cette fois, car il est vital pour l'avenir même de la City, qui emploie 100.000 personnes ! Car le Royaume-Uni a perdu ce « Passeport financier » qui permettait jusqu'ici à tous ses établissements financiers d'opérer sans autorisation préalable dans tous les Etats-membres. Du coup, la City compte beaucoup sur l'octroi, par l'UE, « d'équivalences », par catégories de produits financiers (il y en a une quarantaine !), accordées si ces produits sont conformes à sa réglementation. Précision : ces équivalences ne se négocient pas, elles s'octroient. L'UE garde la main. Et ce sera au cas par cas, selon les intérêts européens. L'Union aura aussi un argument de poids, si Londres venait à ne pas respecter des points de l'accord de décembre, s'il abaissait, par exemple, des standards climatiques ou sociaux. Donnant, donnant, en bon réflexe diplomatique !...

En fait, selon de nombreux analystes, le Brexit ne peut, même avec un futur accord, qu'affaiblir progressivement la célèbre place financière de Londres par des relocalisations de ressources financières sur le continent européen (Francfort, Paris, Amsterdam). Ce qui augmentera la force du Marché européen et sa souveraineté. La City, joyau de la Couronne et de l'économie britannique, va pâlir, c'est une certitude pour nombre d'experts financiers et d'économistes, au profit des Européens.

Reste la pêche, secteur fortement symbolique, mais négligeable en terme de pourcentage du PIB, européen comme britannique (moins de 1%). Tant que le Royaume-Uni était dans l'UE, les pêcheurs européens avaient un accès plein et entier aux eaux britanniques, très poissonneuses, et donc très convoitées. En respectant naturellement les normes et quotas de respect de la biodiversité. Avec le divorce, les quotas de pêche européens vont baisser de 25% d'ici à 2026 (après on renégociera les quotas, chaque année). Il nous reste donc 75% de quotas de pêche dans les eaux britanniques. Pas si mal, finalement !

Bien sûr, on n'est jamais à l'abri de turpitudes souverainistes voire nationalistes avec un dirigeant comme Boris Johnson, assez imprévisible, d'autant qu'il sait que l'accord ne sauvera pas le Royaume-Uni de tous ses problèmes. Dans ce cas-là, il faut donner des signaux à « son » électorat, et aux « Brexiteurs », pour montrer qu'il « garde le contrôle » selon sa formule incantatoire. Et il vient de trouver une petite idée, bien pitoyable à mon sens, très populiste. Un mois après l'accord de Noël, le gouvernement de Boris Johnson refuse d'accorder un statut diplomatique à l'ambassadeur à Londres de l'UE, Monsieur Joao Vale Almeida.

Alors que Johnson nous disait, le 24 décembre, que « nous sommes votre voisin, votre ami, votre supporter et votre allié ». Votre allié, vraiment ? Alors que vous refusez l'ambassadeur de l'UE dans votre pays ? Que vous invoquez un motif ubuesque, pour ce refus : « l'Union européenne n'est pas un Etat membre ». Certes, l'UE n'est pas un Etat, mais elle a la compétence juridique, signe des accords partout dans le monde, et emprunte désormais partout, au nom des 27 pays ! Depuis des années, l'Union compte 143 délégations dans le monde entier, et partout (hors UE) l'ambassadeur bénéficie d'un statut diplomatique intégral, équivalent à tout autre ambassadeur, et possède un passeport européen, conformément d'ailleurs à la convention de Vienne. Donald Trump avait eu la même idée que Johnson, mais y avait vite renoncé. Cette mesquinerie anglaise n'a pas rassuré les dirigeants européens, perplexes : une perfidie d'Albion ? Un malentendu ? Une manœuvre délétère pour masquer les difficultés du Brexit et faire croire au peuple que l'on « garde le contrôle » (Take the control)? Josep Borrell, le Haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, a réagi poliment : « ce geste n'est pas des plus amicaux ». Michel Barnier, plus ferme, a invité le gouvernement de Boris Johnson « à se montrer très prudent dans cette affaire », exhortant une solution intelligente et objective.

D'autant que ce gouvernement envisagerait aussi de refuser à la Commission européenne d'avoir une représentation officielle en Irlande du nord ...Cela s'appelle jouer avec le feu...

Le Royaume-Uni a tout intérêt, surtout à l'approche de nouveaux accords importants, à négocier. Souhaitons qu'il revienne vite à la raison, et que cela reste une péripétie à oublier, car il faut avancer dans nos relations futures.

Du point de vue de l'Union européenne, « l'unité et la fermeté ont payé. Nous nous assurerons de l'application de cet accord », comme l'a proclamé Emmanuel Macron.

Du point de vue britannique, une boîte de Pandore s'est ouverte. Car, dès le 24/12/2020, jour de l'annonce de l'accord historique, l'Ecosse annonçait, comme prévu, son souhait de rejoindre l'UE si elle peut devenir indépendante. Nicola Sturgeon, le Premier Ministre écossais déclarait : « il est temps de tracer notre propre avenir en tant que nation européenne indépendante ». C'est un risque de dislocation future du Royaume-Uni. Mais en tout cas de débats houleux au sein des deux Etats. Une première étape sera l'élection de mars prochain, où le parti de Nicola Sturgeon est présenté comme le probable vainqueur. L'Ecosse sera alors en position de force pour relancer le processus et réclamer un nouveau référendum sur son indépendance. Mais pour cela, elle devra vaincre un obstacle, Boris Johnson s'étant déclaré non favorable à cette indépendance. On verra alors s'il acceptera ou non de respecter le vote du peuple écossais.

Et puis, il y a l'Irlande du Nord, farouchement anti Brexit. Dans le cas de cet accord, l'Irlande du Nord va pouvoir continuer à commercer avec la République d'Irlande, qui est dans l'Union européenne et à l'euro. Les passages de la frontière seront simplifiés. Personne ne veut remettre en cause les accords du « Vendredi Saint » de 1998, et revenir à une situation de guerre civile et de morts (3500 morts). L'UE restera extrêmement vigilante sur cette problématique, aussi.

Finalement, cet accord est satisfaisant, bien qu'insuffisant, car on continuera à travailler ensemble. Nous appartenons au même continent, à la même culture, à la même histoire. France et Royaume-Uni sont les deux seules puissances nucléaires de l'Union, et sont d'accord sur de très nombreux points (en faveur des sanctions contre la Biélorussie et la Russie, ou sur les mesures contre le terrorisme, par exemple).

Mais il reste des lacunes, car rien n'a été décidé sur la défense (le Royaume-Uni est un gros partenaire sur la défense). Rien sur la diplomatie, non plus. Mais rien n'interdira de négocier d'autres accords, dans tous les domaines. C'est l'intérêt de tous, mais surtout du Royaume-Uni, qui sera bien petit, seul, face à la Chine, aux USA, et aux autres géants émergents...

Boris Johnson fait de la politique, et est un très bon communicant : « nous avons repris le contrôle de notre monnaie, de nos frontières, de nos lois, de notre commerce et de nos eaux ».

Mais cela reste une souveraineté très relative. Et l'avenir dira, à l'épreuve des réalités, si les citoyens britanniques approuvent ces déclarations populistes...

Et j'ai l'impression, en étudiant les termes de cet accord important, que l'UE s'en sort mieux, même si elle est un peu affaiblie de cette amputation d'une puissance européenne importante (culture, langue, défense, diplomatie, passé glorieux...). Ce qui permettra aux deux parties de signer d'autres accords, et rendra encore plus réduite cette « sortie » relative.

L'UE, solidaire pour une fois, avec aussi un très bon négociateur (Michel Barnier) a démontré qu'elle savait protéger ses intérêts. Cela devrait rassurer le citoyen européen.

Les Britanniques sont prévenus : l'UE ne tolérera pas un « Singapour sur Tamise », pas de dumping, donc.

Les négociations ont certes été longues, mais efficaces finalement. C'est ce que retiendra l'Histoire. Le Royaume-Uni accepte les décisions de la Cour de Justice de l'Union européenne. Il y aura un panel d'entités judiciaires pour régler d'éventuels conflits à venir. Mais pas de sanctions prévues à court-terme...

Cet accord ne pourra pas être révisé, sauf s'il y a un problème majeur sur un point particulier. Le Royaume-Uni continuera à commercer à 48% avec l'Union européenne. C'est énorme. Alors que le Royaume-Uni compte peu pour les exportations de l'UE : seulement 8%. Même si pour la France, le Royaume-Uni reste notre premier client (12,5 milliards €), le seul pays avec lequel nous avons un excédent commercial, d'ailleurs. Et en première ligne, on trouve les régions des Hauts de France, de Bretagne, de Normandie. L'UE a déjà prévu de venir aider les professions qui auraient à pâtir de cet accord pourtant raisonnable. Et s'il devait y avoir un jour des taxes sur les produits, cela engendrerait vite des délocalisations, du Royaume-Uni vers l'UE pour rester compétitifs dans les produits à l'exportation. Les Britanniques n'ont guère le choix : même une série d'accords, avec les Etats-Unis, la Chine, le Japon, l'Inde, l'Australie, ne remplacera le partenariat avec l'UE, première puissance commerciale du monde.

Cet accord a déjà été approuvé par le Parlement britannique, dès le 30 décembre 2020, et le score est sans appel : 521 voix pour et 73 contre. Il reste à espérer que le Parlement européen le votera à son tour. Sinon, le gâchis qu'est déjà le Brexit serait total.

Seule ombre au tableau, il n'y aura pas de vote dans les parlements nationaux des 27 Etats membres, mais seulement un débat, et également un accord simple entre les Ambassadeurs des 27 Etats membres.

Le Royaume-Uni a choisi son destin : un pied dehors, un pied dedans. On n'efface pas un demi-siècle de vie commune ! Et heureusement. Souhaitons qu'il ne se disloque pas, avec peut-être une perte de l'Ecosse un jour, voire de l'Irlande du Nord. Nos destins sont communs.

Etats-Unis / Union européenne : à nouveau des alliés bien sûr, mais chacun à sa place ...

Washington, le 20 janvier 2021. Au Capitole : « *Moi, Joseph Robinette Biden, je jure solennellement que j'accomplirai loyalement les fonctions de président des Etats-Unis* ».

Ces mots prononcés lors de son investiture officielle par le 46^{ème} président américain, ont rassuré le monde entier, à commencer par l'UE et ses dirigeants. Tous les communiqués de félicitations attestaient l'enthousiasme, le soulagement et l'espoir qu'ils avaient de cette élection.

La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, lui adressa un message plein d'espoir et d'attente, aussi : « *L'Europe est prête pour un nouveau départ* ». Message clair et net.

Messages intéressés de tous les Européens, après quatre ans de brimades, de sanctions, d'humiliations et de mépris envers l'Union européenne, administrées avec constance et cynisme par Donald Trump qui voyait notre Europe non seulement en rivale, mais aussi en ennemie.

Les dirigeants européens voient en Biden un retour possible du multilatéralisme, du dialogue, d'une relation transatlantique apaisée. Ce serait déjà ça, après ces quatre ans.

Ce jour-là, la présidente de la Commission envoya même un tweet : « *Joe Biden, un ami de l'Europe* ». Nous verrons bien. Espérons qu'il reste déjà un allié !

La relation transatlantique, depuis 1945, n'a jamais été un long fleuve tranquille. Il y a eu souvent des hauts et des bas, parfois même des crises (lors de l'invasion de l'Irak en 2003 par Georges W. Bush junior, par exemple). Les relations dépendent aussi souvent de la personnalité du président américain, et de la place qu'il « accepte » qu'ait l'UE dans le concert des nations.

Les Etats-Unis d'Amérique sont encore la première puissance mondiale, et entendent le rester. Leur obsession, pour ne pas dire leur problème n°1, c'est l'Asie et plus particulièrement la Chine. De rivale économique, elle est devenue la rivale économique ET la rivale systémique. Cela change tout. Car il n'y a qu'un seul fauteuil pour diriger le monde. Pas deux. L'UE, qui ne s'est pas construite politiquement (honte à des générations de gouvernements européens depuis 1957) est aussi une rivale économique, et de taille, mais reste un nain politique, comme disait Jacques Delors, sans force militaire, et divisés sur beaucoup d'autres sujets. Bref, nous ne leur faisons pas peur, à part notre position commerciale prépondérante. Nous ne sommes pas devenus, hélas, une « Europe-puissance », ce rêve chimérique des Français, dès les Pères fondateurs, mais un rêve qui est resté...franco-français, malheureusement.

Donc, quel que soit le dirigeant américain, la forme de la relation transatlantique peut évoluer, mais pas tellement le fond : les intérêts de part et d'autre de l'Atlantique sont et resteront divergents sur nombre de sujets stratégiques, même si l'actuel locataire de la Maison blanche a des racines irlandaises et est très fier d'être « européen ».

Avec ou sans le slogan « America First », Biden et son équipe privilégieront toujours les intérêts des Etats-Unis. C'est même un serment prononcé au Capitole lors de l'investiture !

Ce qui change en mieux, (et ce n'est pas difficile), c'est une diplomatie apaisée et aussi polie et respectueuse. C'est aussi une équipe plus « européenne » : Anthony Blinken, John Kerry, Biden lui-même,

qui se sent très irlandais (pas bon pour Boris Johnson ça !!). Il l'avait appelé d'ailleurs, pour lui « conseiller » de faire un Brexit avec accord, sinon le Royaume-Uni se signerait pas d'accord avec les USA.

Biden est très diplomate, on l'a vu à l'œuvre pendant huit ans (2008-2016) comme vice-président d'Obama. Et il a repris beaucoup de conseillers de cette époque. Ce qui est certain, c'est que le multilatéralisme fait partie de son ADN. Tout le contraire de Trump. Donc il va parler avec tout le monde, dont l'Europe, sans faire de tweets rageurs. Il va relancer tout ce que Trump avait malmené, saccagé, dénigré. Ainsi, dès le 1^{er} jour de son investiture, comme il l'avait promis, il a signé le retour à l'Accord de Paris (COP 21 - 2015). Le tandem USA/UE sur le climat est prometteur, c'est un dossier crucial... pour la planète. Il va retravailler avec les organisations internationales, ONU et OTAN, dénigrées par Trump, il va même tenter de renouer le dialogue avec l'Iran pour le traité sur le nucléaire. Mais là, ce sera bien plus compliqué car les Iraniens ont dépassé largement la production d'uranium enrichi autorisé...

Il va très vite signer encore plus de décrets que Trump. Ceci dit, une fois le traité signé, encore faut-il le mettre en œuvre concrètement, ce qui prend plus de temps. Pour l'accord sur le climat, le décret sera opérationnel fin février. Pas mal !

Trump jouait exclusivement le bilatéralisme pour monter les Etats les uns contre les autres. Il avait essayé avec Theresa May, puis avec Emmanuel Macron. Diviser pour régner, c'est classique. Cela n'a pas marché. Avec Angela Merkel il n'avait même pas essayé.

Biden vient de déclarer, le 26 janvier, que les Etats-Unis organiseraient un « *Sommet international du climat* » le 22 avril. Depuis son retour à l'Accord de Paris, il n'aura pas trainé ! Un moyen aussi de reprendre la main sur l'Europe, sur un dossier où l'Europe est en pointe ? Je dois avoir mauvais esprit.

Il va incessamment revenir à l'OMS également (donc payer sa – grosse – cotisation). Là encore, on sera plus fort, ensemble pour lutter contre la pandémie qui est loin d'être finie.

En ayant repris le Sénat, Joe Biden « dispose » d'une majorité aux deux Chambres, ce qui sera un sérieux atout pour signer et faire appliquer des accords internationaux. Clinton et Obama n'avaient pas eu cette opportunité. Bref, sur le plan international, Biden ne sera pas isolationniste comme son non-regretté prédécesseur. Il a déclaré récemment « *Recommençons à nous écouter les uns les autres, à nous entendre, à nous voir* ». Et encore « *nous allons réparer nos alliances et nous engager à nouveau avec le monde* ».

Nous, les Européens, avons donc de quoi être quelque peu rassérénés, soulagés, et pleins d'espoir. Mais l'erreur serait d'être trop naïfs.

L'arrivée du démocrate Biden ne dissout pas de lourdes divergences sur des sujets stratégiques majeurs. A commencer par le commerce. Ses plus proches conseillers sont très francs : « *ce n'est pas parce que Joe Biden est élu que tous les contentieux sur le commerce vont disparaître du jour au lendemain* », prévient Jeff Hankins. « *Il existe des irritants commerciaux des deux côtés de l'Atlantique amenés à perdurer* », complète Celia Belin. Nous sommes prévenus. D'ailleurs, Biden lui-même a déclaré, le 26 janvier : « *nous allons soutenir les produits américains et acheter américains* ». C'est clair, et c'est même un relent de trumpisme (America First). N'oublions pas que Biden doit tenter de raccommoder une Amérique coupée en deux, dont une part s'est radicalisée. Mais au-delà de ce contexte préoccupant, je me souviens que pour créer l'euro, il a fallu avoir leur autorisation ! C'est cela, la prérogative du leader mondial ! Et je rappelle souvent aussi que c'est un démocrate, Bill Clinton qui a créé le principe d'extra-territorialité, en 1993, privilège scandaleux qui interdit au monde entier de commercer en dollar avec des pays que les Etats-Unis ont mis sur une liste noire ! Cela promet, lorsque l'on aura les Chinois qui dirigeront le monde !!

L'UE est largement excédentaire, dans ses échanges commerciaux avec les Etats-Unis. Ils ne nous feront pas de cadeau. Trump s'offusquait même de voir « trop de Mercédès » à New York ! Je sais bien que « le pire n'est jamais le seul probable », mais je ne suis pas sûr que l'équipe actuelle renonce à taxer des produits européens, au nom de la souveraineté économique américaine. Encore une fois, ne pas confondre la forme...et le fond !

Les sujets brûlants ne manquent pas : la rivalité entre les deux géants de l'aéronautique, Boeing et Airbus, n'est pas prête de finir. Surtout qu'Airbus est passé devant Boeing. Quelle offense, au pilote du monde ! Situation tendue aussi concernant la taxation des GAFAs qui payent très (trop) peu d'impôts en Europe, en comparaison de leur activité. Mais sur ce dossier Joe Biden pourrait négocier un arrangement. On pourrait rajouter la PAC qui perturbe leurs cours sur le soja et le maïs. L'extra-territorialité, ils n'y toucheront pas, c'est donc à nous Européens de monter un système équivalent aussi efficace...Car celui que l'UE avait mis en place en 2018 n'est pas assez dissuasif.

L'accord UE/Chine signé en décembre 2020 déplaît évidemment à l'équipe Biden, ce qui confirme que les tensions – et guéguerres commerciales– entre les USA et la Chine vont perdurer.

Le projet d'Obama de faire un grand traité de libre-échange transatlantique, qu'il n'a pas eu le temps de mener à terme, « *n'est pas imaginable* » par Célia Belin, car les choses changent vite, les peuples américains et européens « *se sont prononcés pour davantage de protectionnisme* ». Elle a malheureusement raison, le protectionnisme s'étend partout, il reste à espérer que cela ne dégénère pas vers du nationalisme, avec tous les effets que l'on connaît...

Mais Celia Belin envisage « *des négociations sectorielles, et un rapprochement plus général établi sur l'idée que les Etats-Unis et l'Europe sont des compétiteurs, des rivaux sur les questions commerciales, mais pas des ennemis* ». Le ton a vraiment changé !

Côté Européens, on a des idées et des ambitions, aussi : conserver notre première place commerciale au monde (ce qui faisait rager Trump !), et garder notre place de deuxième puissance économique.

Vu d'Europe, beaucoup d'économistes talentueux (Christian de Boissieu pour la France) développent l'idée depuis quelque temps de créer un « BUY ACT européen » à l'instar du BUY ACT américain, pour avoir une force de frappe équivalente. On en parle déjà depuis quelques années, il faudrait conclure.

Sur l'épineux dossier de la défense, la ligne globale restera la même avec Biden : l'UE doit payer sa sécurité auprès de l'OTAN, au nom du « *burden sharing* », ou partage du fardeau, que représentent les dépenses militaires. Ce sont 21 Etats membres sur 27 qui appartiennent à l'OTAN, ils doivent payer. C'est Obama qui avait soulevé le lièvre, avant Trump. C'est le prix de notre indépendance, aussi.

Cependant, les relations, là encore, seront plus polies, plus détendues : selon Jeff Hawkins, « *le président Biden ne remettra jamais en question l'alliance avec les partenaires européens* : ». « *Il sera un partenaire avec ses demandes, ses intérêts, mais sur une base de respect* ». Ce qui change quand même pas mal les choses. On pourra mieux dialoguer, sans chantage odieux, ni agression gratuite. Et l'UE est bonne négociatrice, avec des gens très compétents.

Pour conclure, la relation transatlantique va être plus agréable, respectueuse, donc constructive. Mais l'Amérique reste l'Amérique, et se battra pour rester le leader mondial le plus longtemps possible, avant de

céder la place à la Chine. L'Europe n'est plus sa priorité. En plus, l'équipe de Biden s'aligne sur celles de Trump et d'Obama : nous devons prendre notre destin en main, y compris sur la sécurité.

A quelque chose, malheur est bon. Les excès et agressions de Trump durant quatre ans ont finalement ressoudé l'UE. Comme le Brexit. Devant l'adversité, on se regroupe, on est plus solidaire. Et on prend conscience qu'il faut avancer ensemble. On a les solutions. Il faut juste avoir le courage et la volonté politique de les mettre en œuvre.

Bâtissons une économie plus harmonisée (fiscal, social) avec un Buy Act européen ; faisons cette Europe de la défense pensée dès 1954 (!) avec une diplomatie unique. En étant plus rassemblés, on sera plus autonomes. Et plus crédibles envers le monde entier. Donc plus souverains !

L'accord économique UE/CHINE : gagnant-gagnant ?

Les négociations avec l'Asie sont toujours laborieuses. Il y avait un projet d'union UE/Chine sur la table depuis 2013, initié par l'Allemagne pour favoriser les investissements entre les deux puissances économiques. Mais si les négociations sont si longues, bien que progressant ces derniers temps au sommet UE/Chine du 22 juin 2020, c'est parce que l'UE défend un accès équilibré aux marchés et un meilleur respect de la propriété intellectuelle.

Un accord a finalement été signé fin décembre 2020. Ursula von der Leyen a rappelé les progrès faits, et à consolider, sur la coopération bilatérale, la réciprocité et la confiance. Pour l'Union, la Chine est « un partenaire de négociations, un concurrent économique et un rival systémique ». La Chine défend l'ouverture de tout pays aux échanges jugeant bien sûr la mondialisation économique absolument irréversible, donc pour Xi Jinping, aucun pays, si grand soit-il, ne pourra se développer en se refermant sur lui. Il a totalement raison sur ce point.

La Chine attend beaucoup de Joe Biden qu'elle juge plus « prédictible », moins soudain et agressif. Mais elle craint une phase d'inertie et des suites empruntées à la politique de Trump qui allait de surenchères en surenchères. Les prévisions convergent : la Chine pourrait dépasser les USA plus tôt que prévu, sur le plan économique. D'ici 10 ans, pas plus. Mais même lorsqu'elle aura dépassé le PIB américain, qu'elle sera la première puissance pour la richesse produite, elle ne sera pas pour autant le n°1 mondial, car elle est encore très en retrait des Américains sur le plan militaire et même sur le « pouvoir d'attraction » ou soft power. Les Etats-Unis gardent donc des atouts. Ils sont devenus la première puissance économique au début du XXème siècle, ils ne sont devenus la première puissance globale mondiale qu'au milieu du XXème siècle. Mais c'est la progression économique de la Chine et la rapidité de son rattrapage qui est sidérant.

La Chine devient également puissante : lorsque les Australiens ont critiqué la Chine, elle a boycotté ses achats de charbon et de gaz : sa puissance économique lui donne déjà du pouvoir. Le problème, c'est que l'Australie commerce plus avec la Chine qu'avec les USA. Donc elle est bien gênée de ce rapport de force avec les Chinois. Autre exemple cet été, lorsque l'UE a suivi les Etats-Unis et la Grande-Bretagne dans leur décision de bannir Huawei du déploiement de la 5G, la Chine a aussitôt envisagé de prendre des mesures de rétorsion à l'égard de Nokia et Ericsson. Mais les USA font bien pire avec leur politique d'extraterritorialité en empêchant le monde (UE comprise) de commercer avec certains pays qui ne lui plaisent pas (Iran...).

Et la crise de la Covid 19 a permis à la Chine d'afficher une réussite économique, même en 2020 : fabrication de masques, de combinaisons, de tests, de machines respiratoires ; augmentation d'autres productions dans tous les domaines, car les usines ont fermé partout ailleurs. Dans plusieurs secteurs (médicaments..), elle

est déjà l'usine du monde. Ainsi en novembre 2020, la Chine fait +21% d'exportations. Résultat, elle a eu plus de 1,9% de croissance en 2020, alors que le PIB des USA fut de - 4,3%, et celui de la zone euro - 8,3% en 2020. La tâche, c'est ce manque permanent de transparence, de vérité, parce qu'elle reste une dictature. Il y a une censure sévère d'internet, censure de la presse, des médias. On reste, par exemple, à 4.600 morts de la COVID. Ce chiffre est sans doute ridiculement bas.

Toute information en Chine passe par le système du pouvoir, du PC chinois. Rien n'est libre. Cela les rend peu crédibles de l'extérieur. Nous sommes méfiants du coup ! Dans le système chinois, toute information est vérifiée avant sa diffusion, afin que toute information soit positive. Tout n'est que « réussite », en fait. Jamais de critiques, tout va bien. Toute nouvelle est positive. Mieux encore, on laisse sur une télé ou une radio, passer une critique, mais c'est pour la reprendre en main immédiatement avec la solution. C'est la petite « soupape » du gouvernement, qui maîtrise très bien sa communication.

L'ouverture de l'Europe aux produits chinois (importés) répond à une politique classique de l'UE, libérale, d'une économie de marché ouvert, à la politique de la concurrence vive qui a pour effet de baisser les prix des produits. Ce qui a permis quand même aux consommateurs européens d'avoir des produits (chinois) moins chers, et d'augmenter leur niveau de vie. C'était une stratégie orientée sur la consommation. L'UE revient à présent sur une stratégie de préserver une production industrielle. Alors qu'en Chine, la politique industrielle est très liée à la politique commerciale.

A la différence des accords conclus avec le Canada, le Japon et la Corée du Sud, ce n'est pas un accord « commercial » . Car les 27 Etats-membres n'étaient pas prêts politiquement à accepter cela. Sur les 4 volets de cet accord, le 4ème porte sur la protection des investissements et la mise en place d'un organe de règlement des différends entre un Etat et un investisseur. La discussion devrait durer encore deux ans sur ce volet. Pour l'heure, les litiges seront réglés par les traités bilatéraux en vigueur entre la Chine et les Etats-membres de l'UE. Et si nécessaire, on ira à un tribunal d'arbitrage de la Banque mondiale ou des Nations-Unies.

Les trois autres volets de cet accord signé, ouvre enfin les marchés de service aux Européens. Alors que les marchés du GATT signés par les 2 parties ne couvraient que les marchés manufacturiers. La Chine s'ouvre désormais aux services dans les domaines du numérique, de la santé privée (cliniques), services de transport aérien, services de réservation des billets par internet. Elle doit lever aussi les pratiques discriminatoires telles que, par exemple, imposer à un Européen de créer des joint-ventures, obligation de nommer des dirigeants chinois, ou transfert imposé de techniques de l'UE vers la Chine.

Un volet porte sur la transparence totale en matière de subventions publiques accordées par le gouvernement chinois aux entreprises de services qu'il s'agisse de subventions nationales, régionales ou provinciales.

Enfin un volet traite du développement durable, que ce soit le climat, la biodiversité, l'environnement ou les droits de l'Homme. Il faudra tenir compte de ces questions majeures dans nos échanges.

Ces concessions faites par la Chine sont considérables, historiques. Mais il reste néanmoins de gros points noirs. L'UE ferme les yeux, depuis des années, sur la question du travail forcé des Ouighours, dans la région du Xinjiang, et des traitements indignes et inhumains qu'on leur impose dans des camps de travail très durs. Ou bien la répression à Hong Kong, avec de longues peines de prison contre des militants pacifistes et démocratiques.

Cette fois-ci, l'UE a mis des conditions dans cet accord, et la Chine s'est engagée à ratifier 4 conventions fondamentales de l'OIT (Organisation internationale du travail), notamment sur le travail forcé et la liberté d'association. Sans prévoir le calendrier de cette signature. Mais il faudra surveiller et vérifier, si les accords n'ont pas été violés.

Paris et Berlin saluent cet accord, mais réclament que, sur le travail forcé, tous les Etats au monde doivent avancer ensemble, dans un cadre multilatéral afin de renforcer les normes internationales. Position quelque peu schizophrène... Sur l'énergie renouvelable, les entreprises européennes ont obtenu une part de marché de 1,8% en Chine, avec la réciprocité pour les entreprises chinoises en Europe. Prudente, la Commission européenne a tenu à ce que les parts réciproques ne dépassent pas 5%. Ce seuil maximum a bien été mentionné dans l'accord.

Comme tout accord, lorsqu'il est signé entre Etats-membres, le texte devra être discuté puis ratifié (ou pas) au Parlement européen, puis être endossé formellement par le Conseil des ministres européens. A noter qu'un point d'étape est prévu et obligatoire pour vérifier si Pékin respecte bien tous les points du traité. Pour Ursula von der Leyen, « *cet accord offrira aux investisseurs européens un accès sans précédent au marché chinois* ».

Les débats au Parlement européen risquent « d'être chauds »...Et le vote très incertain. Au mieux, s'il passait, il rentrerait en vigueur fin 2021 ou début 2022, c'est à dire au moment où la France assurera la présidence tournante de l'Union et entrera en campagne électorale pour la présidentielle. On peut imaginer les débats sur cet accord...

Car déjà beaucoup de voix s'élèvent sur la « morale » de cet accord au moment où le régime dictatorial et cynique chinois n'a jamais été aussi féroce et répressif. De plus, on passe un accord lorsque les USA (de Biden) boycottent les produits chinois, et sont irrités de cette position de l'UE complaisante à l'égard du régime chinois. Tout comme l'argent, le contrat n'a pas d'odeur...

Eternel dilemme : faut-il se refermer, et ne plus contracter aucun accord quand il s'agit de dictatures ? Si oui, on ne commercera plus avec la moitié au moins de la planète, appauvrissant le monde entier (importateur comme exportateur), et le régime dictatorial continuera ses méfaits, voir les aggravera en se refermant totalement. Ce débat est très ancien, depuis que les échanges commerciaux sont devenus mondiaux. Il n'est hélas pas prêt de se refermer. Que l'on commerce ou pas, qui fera plier la future première puissance mondiale ? Et faut-il, si l'on se referme sur soi, laisser s'aggraver la situation de ses populations ?

Cruel dilemme. Les sanctions ne pénalisent jamais, ou très peu, les oligarchies en place. Ce sont toujours les peuples qui trinquent. Autre point d'achoppement, le risque que des Etats-membres de l'UE deviennent des têtes de pont de la Chine en Europe, et que l'on retrouve le « chacun pour soi ». La Hongrie (décidément !) pourrait jouer ce jeu. En effet, il existe un gros projet privé hongrois qui vise à édifier, cette année, tout près de la frontière ukrainienne, un nouveau terminal ferroviaire destiné aux trains en provenance de Chine. Et ce dans le cadre du gigantesque projet des « nouvelles routes de la soie » initié par la Chine. Et d'ici à 2024, le premier campus d'une grande université chinoise en Europe pourrait voir le jour.

Les pelleteuses sont déjà en train d'aplanir le sol gelé d'une dimension de ... 125 hectares, à 10 km de la frontière ukrainienne. Cet immense chantier sera opérationnel dès 2022, pour accueillir les premiers trains en provenance de Chine à Fényeslitke, qui deviendra donc une nouvelle porte ferroviaire majeure sur l'UE. Je ne suis pas sûr que ce projet, lourd de conséquences, ait été débattu dans un Conseil européen ou même en conseil des ministres européens. Ce terminal européen pourra accueillir jusqu'à 4 trains en même temps,

il sera bien plus grand que ceux de Pologne et de Biélorussie. Ce sera une porte ouverte aux Chinois pour, ensuite, atteindre le sud du vieux continent. Janos Tilosi, le PDG hongrois de l'entreprise East-West Gate, veut concurrencer l'axe actuel passant par l'Allemagne. Il veut en faire la porte occidentale des nouvelles routes de la soie, promettant que les « marchandises de Chine pourraient arriver en 16 jours ». Il faut un à deux mois par cargo. Officiellement, c'est un projet chinois privé qui « ne dépend pas directement du grand plan de Xi Jinping » consistant à faciliter les exportations chinoises via d'immenses infrastructures, un peu partout entre l'Asie et l'Europe. Permettons-nous néanmoins de douter de cette opération « privée », connaissant le contexte particulier de la Chine qui pratique « un communisme économique d'Etat » et ne saurait laisser faire une libre économie de marché, même si elle est concordante.

Ce projet de 60 millions €, financé à 80% par un milliardaire russo-hongrois, Ruslan Rahinkulov, sera forcément aidé par le Premier ministre, Viktor Orban, dont on connaît la position très pro-Pékin. Décidément, le gouvernement hongrois ne change pas, dans ses fréquentations et actions « hors des clous ».

Mois après mois, la Chine possède d'énormes réserves d'argent, grâce à des décennies de croissance forte, d'exportations exponentielles et de la captation des ressources financières par un Etat totalitaire, sans presque aucune redistribution au peuple, hormis une petite classe élitiste et oligarchique. Avec cette montagne d'argent, les Chinois peuvent investir partout. Ils pourraient même racheter des Etats entiers. Ils se « contentent » d'infrastructures-clés : le port du Pirée en Grèce, la société nationale d'électricité au Portugal (l'équivalent de l'EDF français), des terres riches partout (y compris en France pour le blé et l'orge). Etc.

L'UE sera d'ailleurs de plus en plus schizophrène et divisée sur la relation UE / Chine, entre des Etats qui travaillent de plus en plus avec la Chine, d'autres qui rappellent fort timidement à la Chine ses manquements permanents à la démocratie et aux droits de l'Homme. Ce qui rassure peut-être les populations de l'UE, mais dont les autorités chinoises se moquent éperdument. Ils tissent leur toile, et savent qu'ils seront la première puissance du monde dans deux ou trois décennies. C'est nous désormais qui devrions, hélas, avoir bientôt peur.

Du côté des institutions

Un parquet européen pour l'Union européenne ! Par Alain Réguillon

Je l'avais évoqué en 2020, c'est désormais une réalité. Après plusieurs mois de discussions tant au niveau européen que national, le parquet européen prévu dès 2001 par le Traité de Nice et repris en 2007 dans celui de Lisbonne va enfin pouvoir commencer ses travaux le 1^{er} mars 2021. Il s'agit d'une « coopération renforcée » entre 22 pays, tel que le prévoit le traité, 5 pays ayant refusé, pour l'instant, de s'associer à cette initiative : Danemark, Hongrie, Irlande, Pologne, Suède.

Quelles seront ses prérogatives ? Essentiellement de lutter contre les infractions financières : fausses déclarations, détournement de subventions, fraude à la TVA, corruption, etc. Ses pouvoirs pourraient être cependant étendus au terrorisme, voire aux crimes environnementaux.

Pour comprendre ce besoin, il faut savoir que les escroqueries aux subventions européennes sont de l'ordre de 3 milliards d'euros par an et que les fraudes à la TVA intracommunautaire sont chiffrées annuellement à 50 milliards soit près d'un tiers du budget de l'Union.

Il existe bien un Office européen de lutte anti-fraude (OLAF) créé en 1999, mais celui-ci n'a que le pouvoir de faire des recommandations que les Etats suivent ou ne suivent pas.

Avec le parquet européen, il en va tout autrement.

Organisation et pouvoir. C'est à Luxembourg où siègent déjà le Tribunal et la Cour de justice de l'UE que le parquet est installé. Il est dirigé par la Roumaine Laura Codruta Kövesi, qui a fait ses preuves dans son pays en luttant contre la corruption. Elle est nommée pour sept ans conjointement par le Conseil européen et le Parlement européen. Elle sera assistée par 21 procureurs parmi lesquels le Français Frédéric Baab, ex-représentant de la France à Eurojust et conseiller diplomatique au ministère de la justice, négociateur de l'accord européen de 2017 qui officialisait la création de ce parquet qui devra coopérer avec ses partenaires européens, nationaux et transnationaux (OLAF, EUROJUST, EUROPOL) et les pays non signataires de l'accord.

En relais dans les pays signataires, 140 procureurs délégués sont désignés par chaque Etat dont 5 en France. Ces derniers sont installés au sein du parquet national financier à Paris. Ils sont cependant dotés d'un statut particulier en ce sens qu'ils n'auront pas de compte à rendre ni au procureur de la République, ni au procureur général. Ils conduiront les enquêtes qui leur seront confiées en toute indépendance, agissant comme des juges d'instructions et avec les mêmes pouvoirs.

Le Parlement français a dû adopter une loi adaptant la législation française à ce nouveau type de magistrats. Il s'agit donc d'une instance judiciaire supranationale totalement indépendante des institutions de l'Union et des Etats membres.

L'option d'une procédure pénale européenne n'a pas été retenue. Les enquêtes seront donc conduites dans chaque pays en fonction des législations nationales et se sont les juridictions nationales qui seront saisies pour juger les contrevenants. Le parquet européen, comme les procureurs délégués, pourront directement solliciter leurs homologues d'autres pays pour faciliter des enquêtes souvent transnationales.

Un pas de plus vers une plus grande intégration européenne. Comme la Banque centrale européenne, ce parquet revêt des caractéristiques fédérales.

Politiques européennes par Alain Malégarie

Vers une Europe de la batterie ?

L'Industrie européenne connaîtrait-elle le renouveau ? L'Union européenne veut compléter, progressivement, ses politiques. Outre une politique de consommation au meilleur coût pour augmenter le pouvoir d'achat des Européens, elle s'emploie à sauvegarder et développer la production industrielle de l'Union, secteur par secteur.

C'est ainsi qu'elle reprend un peu la main dans le domaine des batteries, qui est clairement un secteur d'avenir.

Et la Commission européenne vient de débloquent le versement de 2,9 milliards € d'aides publiques pour un projet commun visant à créer un centre de recherche et d'innovation dans ce secteur. 12 Etats-membres participeront à cette opération, dont la France. Concrètement, des entreprises telles que BMW, Fiat-

Chrysler, Arkéma, Borealis, Solvay et d'autres pourront recevoir des aides financières pour la production de batteries pour véhicules électriques.

On sait que depuis 2019-2020, malgré la pandémie mondiale, le marché neuf et occasion des voitures électriques s'emballent, voire explosent. La France par exemple est passée en deux ans de 25.000 voitures électriques à 316.000 !

A l'échelle européenne, on observe le même grand décollage de ce marché prometteur. Impressionnant, même. En 2020, soit en plein COVID, il s'est vendu 1,3 million de voitures 100 % électriques ou hybrides rechargeables en Europe de l'Ouest. Soit une voiture neuve sur 8 ! La France et l'Allemagne ont été les plus grands marchés en volume. Mais en ce qui concerne les véhicules équipés de « lithium ion », le marché a même atteint 32% en Suède, 24% aux Pays-Bas, et même 75% en Norvège.

C'est donc bien parti, et ce n'est qu'un début. Il y a un engagement réel pour des voitures plus « propres » et silencieuses, mais les aides publiques massives (allant jusqu'à 12 à 15.000 € en France !) un peu partout en Europe contribuent sans doute à ce succès, réduisant d'autant le prix d'achat du véhicule, qui lui-même ne cesse de baisser au fur et à mesure de l'augmentation des ventes.

Il faudra veiller aussi à ce que les sites de recharges se développent en conséquence. Et la France, comme l'Europe, avait laissé ce secteur au monde asiatique, chinois, principalement. Même scénario quelques années avant, pour le photovoltaïque. L'UE doit redresser la barre en terme de production, afin de réduire le nombre massif d'importation de batteries, et de concurrencer la Chine.

L'atout de l'UE est la recherche/développement, avec des ingénieurs de haut vol, afin de jouer sur l'innovation. En quelques années, les batteries pour véhicules ont considérablement progressé (temps de recharge réduit, capacités/autonomie augmentées). On est passé en dix ans d'une autonomie par véhicule 100% électrique de 150 km à 450 km pour les meilleurs modèles. C'est prodigieux, et en « mettant le paquet », sur la recherche, les prévisions d'amélioration sont considérables. Cela lèvera nombre de critiques ou d'a priori contre la « batterie ». Il reste bien sûr, le problème environnemental : la voiture électrique ne pollue pas, mais la production de la batterie, oui. Sans compter les problèmes de recyclage, d'enfouissement, de centaines de milliers de batteries (et de millions, plus tard). La recherche est sur le sujet, bien sûr, mais ce sera long. Les Etats européens, ou non européens, ont encore du mal à se projeter vraiment dans les changements de mode de vie qui attendent les prochaines générations.

La Commission européenne elle, va très vite. Elle a lancé un programme « European Battery Innovation », et compte déjà parmi ses membres l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, la Finlande, la Suède, la Grèce, la Pologne, la Slovaquie, la Croatie. Les Etats-membres espèrent lever 9 milliards € auprès d'investisseurs privés, selon la Commission européenne. Ce bloc de pays a lancé, en 2017, une « alliance européenne pour les batteries » avec deux objectifs fondamentaux : garantir l'indépendance du continent sur des produits ou technologies clés et d'avenir ; et développer une industrie sans carbone.

Et ces produits ou technologies nécessitent tellement de recherche et d'innovation qu'un seul Etat-membre ou une seule entreprise ne peut les assurer sur le plan financier. Seule l'Allemagne a les moyens puisqu'elle a déjà mis à disposition de l'Alliance près d'un milliard € et prévoit de soutenir ce projet en donnant 1,6 milliards € supplémentaires. Soit un total presque égal aux 2,9 milliards versés par la Commission européenne. Les autres Etats membres n'ont pas encore précisé le montant de leurs apports.

Face à ces enjeux lourds pour l'avenir industriel de l'UE, face aux géants d'aujourd'hui et de demain (USA, Chine, Inde), la Commissaire européenne à la concurrence, Margrethe Vestager, exhorte les gouvernements

européens à s'unir vraiment pour aider l'industrie à développer des piles plus innovantes et plus durables. Il y va de notre place dans le monde sur des secteurs d'avenir.

Ce projet est prévu pour couvrir l'ensemble de la chaîne de valeur, de l'extraction des matières premières, la conception et la fabrication des piles et des blocs de batteries au recyclage et à l'élimination.

Il reste à espérer que d'autres grands pays de l'Union alimenteront le budget de l'Alliance, à hauteur des enjeux industriels, vu l'accroissement exponentiel de l'utilisation des piles et de batteries pour les décennies à venir, et pas uniquement pour les véhicules.

C'est le seul moyen d'avoir, à moyen terme, des batteries européennes, en conformité avec les normes du Pacte vert. Sinon elles seront toutes asiatiques.

L'Europe spatiale peut-elle encore rattraper son retard ?

Faute de moyens budgétaires, faute de consensus entre dirigeants européens, l'Europe spatiale est en retard par rapport aux autres géants du monde, Etats-Unis et Chinois notamment.

Mais ses ambitions restent intactes, le souhait annoncé étant de construire une « NASA » européenne. L'UE a un atout : des ingénieurs et chercheurs de grande qualité. Josef Aschbacher, qui prendra la direction générale de l'Agence spatiale européenne (ESA) au printemps prochain, veut en faire une agence moderne, souple et à part entière de l'Union européenne.

Il faut dire que ses concurrents internationaux, Space X et New Space, sont redoutables. Thierry Breton, commissaire européen au marché intérieur, en charge (aussi) du Spatial, n'a pas mâché ses mots début janvier : « *il faut faire du spatial autrement* ». Tout est dit. En clair, pour lui, il faut absolument briser les tabous, changer de méthode et unir les 22 pays membres de l'ESA autour de projets compétitifs issus de la politique spatiale commune : ce qui sous-entend d'arrêter de se disperser, et de dépasser les intérêts nationaux au bénéfice de l'intérêt communautaire et de ses citoyens et entreprises.

Il voit une nécessaire redéfinition des rôles de chacun des acteurs : pour l'Union européenne, il faut définir la stratégie et la politique spatiale ; et il appartiendra à l'Agence spatiale européenne de les mettre en œuvre, et les industriels devront s'aligner pour répondre aux besoins de l'UE. Clair et net, sur le papier du moins.

L'ambition est légitime, mais les financements doivent suivre. Car la réalité est plus cruelle. Les Américains et les Chinois occupent l'Espace, les Chinois sont les challengers, et les Russes et l'UE ont décrochés. Pour ne pas dire « déclassés ».

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Les Etats-Unis ont procédé, en 2020, à 44 tirs pour des vols habités dans l'Espace, dont plus de la moitié pour le vaisseau spatial Space X, conçu par la firme fondée par le milliardaire américain Elon Musk, nouveau héros de la conquête spatiale. Les Chinois ont procédé à 41 tirs. La Russie a lancé 12 fusées, et l'Europe 10.

Les Etats-Unis restent de loin le plus grand investisseur dans l'Espace, avec un budget en 2020 de 48 milliards de dollars (39 milliards d'euros), représentant à lui seul 58% du budget global mondial (no comment !). La Chine arrive deuxième, avec 9 milliards de dollars.

Le reste (33 milliards) est réparti entre d'autres pays : Russie, 7 milliards ; UE 6 milliards, Inde 3,5 milliards ; etc.

Mais la Chine a plus d'ambition et envisage une deuxième vague de vols habités vers la lune, pour bien se préparer à la conquête de mars.

Dans cet affrontement géostratégique, l'UE se retrouve isolée, fragilisée. Mais dans ce domaine comme dans d'autres, l'attitude humiliante et agressive de Donald Trump pendant 4 ans à l'égard de l'UE a fait prendre conscience aux Européens du risque de se retrouver seul. André-Hubert Roussel, président exécutif d'Ariane Group, l'entreprise qui construit la fusée européenne et dont la filiale Ariane Espace assure les lancements, s'est mobilisé et a alerté sur la nécessité impérieuse de travailler ensemble, entre Etats, en totale coopération pour être efficace. Il a rappelé que la priorité pour l'UE est de garantir l'accès à l'Espace, si l'Europe veut garder sa souveraineté.

Il reste à espérer qu'il sera entendu par les dirigeants européens et que des fonds plus importants pourront être alloués, non pas pour « rattraper » les Etats-Unis, mais pour garder au moins un pied dans l'Espace.

Même avec la meilleure organisation du monde, le nerf de la guerre reste le budget. Le contribuable européen est-il prêt à en payer le prix ? A la différence des USA, l'UE table trop sur des aides publiques, et pas assez sur le privé (fondations, donations, mécènes). Comme aux USA. Nous n'avons pas les mêmes coutumes ! Il y a des embryons de partenariats public/privé, mais encore largement insuffisants. C'est ce qu'il faudrait pourtant, pour que l'UE prenne toute sa place dans l'Espace.

Sans moyens financiers conséquents, il faut être réaliste, l'UE sera décrochée. Comme la Russie d'ailleurs. Et la guerre des étoiles n'aura qu'un vainqueur, il sera américain.

Ce sera un beau gâchis pour l'Europe, qui dispose pourtant de la capacité technique de haut vol (sans jeu de mots !). Les Etats-Unis ont des milliardaires utiles pour la recherche de leur pays. Où sont nos milliardaires européens ? Où sont nos « Eon Musk » européens ? Ils seraient les bienvenus. Le spatial coûte très cher... Mais le gain géopolitique est fort.

Migrants : L'OLAF enquête sur FRONTEX

L'Office européen de Lutte Antifraude (OLAF) est l'organisme officiel de l'Union européenne qui enquête sur toute fraude ou corruption dans le fonctionnement interne de l'UE. C'est un organe totalement indépendant des instances exécutives et législatives (Conseil, Commission, Parlement) de l'Union, et plutôt efficace pour traquer les actes répréhensibles. Il l'a prouvé par le passé.

En ce début d'année, il vient d'ouvrir une enquête contre l'agence de surveillance des frontières de l'UE (Frontex), accusée d'avoir illégalement refoulé des migrants aux frontières européennes, plus précisément en Mer Egée, de Grèce vers la Turquie.

L'Affaire a été révélée à partir d'une perquisition menée en décembre 2020 à Varsovie (siège de Frontex) dans les bureaux du directeur de Frontex, le français Fabrice Leggeri et de son directeur de cabinet. Perquisition ne veut pas dire accusation, bien sûr, le principe de présomption d'innocence s'applique, comme dans toute institution démocratique.

L'OLAF soupçonne pour l'instant des actes répréhensifs graves de l'agence Frontex, concernant des manquements présumés de fonctionnaires et autres membres du personnel des institutions européennes

suffisamment graves pour déclencher une enquête. Il s'agirait de suspicion de refoulements illégaux de migrants, mais aussi de mauvaise conduite et de harcèlement au sein de Frontex.

Outre les retombées sur la réputation de l'agence elle-même, et de l'Union européenne par ricochet, cette affaire tombe au pire moment, où il y a des tensions dans cette zone entre Grèce et Turquie, et une augmentation locale d'afflux de migrants ; et où Frontex va bénéficier de fonds supplémentaires pour se doter d'un effectif permanent de 10.000 garde-frontières et garde-côtes à l'horizon 2027. L'Agence a d'ailleurs lancé une campagne de recrutement et dévoilé récemment son futur uniforme.

Cette enquête, qui ne fait que commencer, va faire remonter à la surface les nombreuses critiques – croissantes – à l'encontre de Frontex, suite à plusieurs rapports d'ONG, repris par les médias accusant Frontex de pratiquer des traitements indignes envers les migrants.

Déjà en octobre 2020, des médias allemands et autres avaient indiqué que l'Agence était (déjà !) impliquée dans le refoulement illégal de migrants par les garde-côtes grecs. Si l'enquête d'OLAF vient à confirmer ces faits illégaux et contraires aux textes de l'UE, via les Conseils européens, le scandale va rejaillir sur les Etats, ou du moins de certains Etats qui avaient couverts, peut-être, de tels agissements. Car les garde-frontières et garde-côtes sont fournis par les Etats ! Et le Conseil d'administration de Frontex comprend des représentants des Etats-membres ainsi que deux représentants de la Commission européenne.

Le journal Der Spiegel a, d'ailleurs, déjà révélé que, parmi les garde-frontières européens, il y avait des policiers fédéraux allemands qui, je cite « arrêtent les bateaux de réfugiés avant qu'ils ne puissent atteindre les îles grecques et les remettent aux garde-côtes grecs, lesquels abandonnent alors les réfugiés en mer et le font régulièrement ».

Il y aurait donc des actions frauduleuses des Etats membres, et aussi entre Etats membres ! La Grèce et l'Allemagne ont signé des dispositifs depuis 2015, mais ont ensuite des pratiques quelque peu différentes. Je ne veux pas ici stigmatiser ces deux Etats, qui ont précisément fait beaucoup, eux, pour les migrants et les réfugiés. Si eux font cela, on peut imaginer l'attitude d'autres Etats qui depuis des années, font tout pour bloquer, freiner, refouler les migrants. Même par des moyens illégaux et immoraux, car refouler en mer des barques surchargées qui étaient parvenues à se rapprocher des côtes grecques, leur fait à nouveau prendre un risque majeur pour leur vie en mer. Et ce en toute connaissance de cause. Donc en toute impunité. Et cela, en démocratie, c'est juridiquement répréhensible. Pénalement même.

Heureusement, le Parlement européen s'est saisi de cette question, via plusieurs groupes politiques, demandant d'ouvrir une enquête. Après avoir auditionné le directeur de Frontex en décembre, les eurodéputés ont jugé qu'il « n'avait pas répondu aux questions relatives à l'implication de l'agence dans le refoulement aux frontières extérieures de l'UE visant à empêcher les demandeurs d'asiles d'entrer dans l'Union européenne », ce qui est contraire au droit international, à la Convention de Genève de 1951 et au droit communautaire. En conséquence, ils réclament la démission du directeur de l'agence Frontex, lequel pour l'instant a refusé.

Avant, les réactions du Parlement européen étaient négligeables. Aujourd'hui, le pouvoir du Parlement s'affirme, justement sur des cas graves comme celui-ci. Il ne risque pas de « lâcher ». Il a quelques moyens : audition, dénonciation, pression, liens avec les médias...Il ajustera ensuite sa position en fonction des décisions que prendra l'OLAF dans son rapport sur cette affaire.

Décidément, on ne s'en sort pas de cet épineux dossier « migrants » : entre les Etats qui ne jouent pas le jeu de la solidarité et du moindre humanisme, et qui ne pensent qu'à refouler des gens en péril, pour des

raisons électoralistes, entre les manœuvres pour « fourguer le fardeau » comme ils disent, à la Turquie pour qu'elle les garde moyennant quelques milliards d'euros ; sans parler des camps de rétention indignes d'une UE qui milite pour les droits de l'Homme, dans l'indifférence coupable de la plupart des Européens.

Voilà à présent que l'organisme qui est en première ligne, Frontex, se serait comporté inhumainement et aurait couvert et/ou participé aux infractions des textes européens.

C'est un coup dur pour la bonne réputation qu'a l'UE, en général, pour le fonctionnement démocratique de ses institutions et le respect des droits de l'Homme, voir par exemple ses actions, certes timides, contre la Pologne et la Hongrie pour leurs dérives.

C'est encore un révélateur que la question migratoire reste une problématique qui ne grandit pas la plupart des Etats membres, ayant des comportements odieux et cyniques, a minima dissuasifs, mais hélas très dangereux, parfois, pour la vie humaine. Plus que jamais, il faut rappeler que les migrants ne sont pas des « Problèmes ». Ils sont des victimes.

Et l'enquête de l'OLAF, si ses soupçons sont avérés, jettera un nouveau pavé dans la mare – glauque – du dossier migratoire géré inhumainement par des Etats coupables et égoïstes.

Chez nos partenaires par Alain Réguillon

Espagne : simplifier la gestion des fonds européens.

Entre 2021 et 2027, l'Espagne devrait recevoir quelque 140 milliards d'euros de l'Union européenne pour une transformation en profondeur dans des secteurs aussi diversifiés que la santé, l'industrie pharmaceutique, l'amélioration énergétique des bâtiments, l'agroalimentaire ou la création d'infrastructures pour les véhicules électriques.

34 milliards seront versés en 2021. Pour éviter un blocage imputable à la lourdeur administrative du pays, un décret a été signé par le Premier ministre sur « La modernisation de l'administration publique pour l'exécution du plan de relance, transformation et résilience ». La nouveauté de ce dispositif repose sur la constitution de structures mixtes entre le public et le privé, s'appuyant sur le savoir-faire des grandes entreprises.

Cette manne se divise en 24 milliards au titre du plan de relance, 2,4 milliards pour la santé et 8 milliards gérés par les Régions venant du Fonds social européen (FSE) et du fonds européen de développement économique régional (FEDER).

La fragilité du gouvernement Sanchez freine encore l'exécution de ces transformations qui devraient malgré tout ce mettre en place rapidement.

Roumanie : un Premier ministre pro-européen.

Florin Cîtu, tel est le nom de ce premier ministre libéral, ministre des finances dans le gouvernement sortant. Soutenu par une coalition de 3 partis de centre droit pro-européen qui détiennent 52,4% des sièges au Parlement, la Roumanie devrait connaître une période de stabilité.

Cela est d'autant plus nécessaire que ce pays traverse une double crise, à la fois sanitaire et économique. Sur le plan économique, le prochain budget devrait permettre un renouveau de confiance des institutions européennes en amorçant une réduction des 10% de déficit public et en se mettant en bon ordre pour gérer les 14 milliards du plan de relance.

Sur le plan sanitaire, il faut redonner confiance à la population. Pour se faire, la campagne de vaccination contre la COVID 19 a commencé le 27 décembre en direction du personnel soignant de dix grands hôpitaux.

Portugal : un partenaire pour l'Airbus des batteries

L'Union européenne veut réduire sa dépendance dans la fabrication des batteries dont elle dépend à 85% de la Chine et de la Corée du Sud. Las, il lui manque un élément essentiel, le lithium. Or, le Portugal dispose des plus grandes réserves de lithium d'Europe dans le nord du pays parmi des paysages naturels somptueux. Son exploitation se heurte cependant à des oppositions d'une part importante de la population qui craint un désastre écologique.

Quant au gouvernement portugais, il ne veut pas seulement être un fournisseur de matière première. C'est pourquoi le ministre français Bruno Lemaire, propose à ce pays de rejoindre français et allemands dans l'initiative de batterie électrique, mais aussi de l'hydrogène. Le gouvernement portugais qui a beaucoup misé sur les investissements chinois, comprend qu'il est temps de s'en détacher, mais il reste prudent craignant une hégémonie franco-allemande.

Deux éléments pourraient conduire les Portugais à évoluer vers un renforcement de sa coopération industrielle avec l'Union : la présidence du Conseil de l'Union au 1^{er} janvier 2021 pour six mois et le besoin de financer sa croissance à travers le plan de relance dont il devrait bénéficier à hauteur de 15 milliards d'euros.

Europe-Brésil en lien direct par la mer. Ce n'est pas à proprement parlé une politique européenne, ni une action propre au Portugal, mais c'est une initiative qui sert les intérêts européens et qui part du Portugal, d'où l'information placée en cet endroit.

EllaLink est le nom de ce câble sous-marin qui reliera le Portugal au Brésil à partir de mai 2021. Plus de 90% des liaisons internet internationales se font par câblage sous-marin. Plus de 20 traversent l'Atlantique, mais aucun ne relie directement l'Europe à l'Amérique latine. Cette installation est une manière pour l'Europe de s'affranchir des Etats-Unis et de gagner en indépendance.

Outre une meilleure sécurité des réseaux, notamment pour les jeux vidéo et les services financiers, c'est aussi une promesse pour la communauté scientifique qui aura directement accès aux données fournies par le « Very Large Telescope » chilien ; il sera mis en lien avec les chercheurs du projet Copernicus (monitoring de la terre) et ceux de l'observatoire de Lago. EllaLink permettra aussi d'observer les mouvements sismiques sous-marins par un dispositif dédié : EllaLink GeoLab.

La particularité de son financement tient à ce qu'il est payé par ses clients et non par des grands groupes de télécoms, voire par Google ou Facebook. Les universités européennes et brésiliennes apportent 25 millions d'euros ; Les 150 millions d'euros restants sont financés par le fonds d'investissement d'infrastructures Marguerite, par la Banque européenne d'investissement, par la Caisse des dépôts et consignation française et son homologue brésilienne et par de nombreuses banques européennes.

Les pays européens entendent bien profiter de cette opportunité pour développer des centres d'affaires, notamment au Portugal et en Espagne, ou de grands centres de données comme à Marseille.

Suède. Un réarmement face à la menace russe

« En quelques années, on a vu l'agression russe contre la Géorgie, l'annexion de la Crimée, un conflit toujours en cours en Ukraine, une activité militaire russe accrue dans notre voisinage immédiat et en Arctique...il était capital pour nous de mettre nos forces militaires à niveau ». C'est en ces termes que s'exprime le ministre suédois de la défense pour justifier du réarmement de son pays.

Devant la critique d'un certain nombre d'opposants qui regrettent la neutralité de la Suède, ce même ministre réfute le soi-disant pacifisme de son pays en rappelant que : « Nous avons la quatrième force aérienne mondiale au début des années soixante, une capacité de mobilisation durant la guerre froide de plus de 800 000 soldats...et un service militaire en place depuis plus d'un siècle ».

Aussi, après une interruption de 7 années, la Suède décide, en 2017, de rétablir le service militaire. 4 à 5 000 volontaires sont mobilisés, ainsi que 300 employés et militaires. Une loi de programmation prévoit d'augmenter le budget de la défense de 6 à 9 milliards d'euros d'ici à 2025 ce qui constituera avec les efforts faits depuis 2014, une augmentation de 85%. Ainsi, l'armée va pouvoir équiper ses corvettes de système de défense anti-aérienne, renouveler son arsenal de missiles et acheter un sous-marin supplémentaire. Le nombre de soldats et d'officiers va passer de 60 000 à 90 000 et six régiments seront créés.

Une base d'observation se réinstalle sur l'île de Gotland située à seulement 300 km de la base russe de Kaliningrad.

La Suède n'est pas membre de l'OTAN, mais elle montre que sa neutralité peut évoluer. De par les traités de l'Union européenne, elle peut aussi compter sur la solidarité de ses partenaires en cas d'agression extérieure.

Il est cependant dommage de voir que l'on est obligé de consacrer tant d'argent à des efforts de guerre alors qu'il y a tant à faire pour endiguer la pauvreté !

Insolite

Le français, langue de l'Europe post-Brexit ? Par Alain Malégarie

Depuis des mois, on ne cesse d'analyser les multiples conséquences du Brexit, dans tous les domaines. Mais on n'avait pas forcément pensé au maintien, ou non, de la langue anglaise dans les instances de l'Union européenne !

La nature ayant horreur du vide, certains pensent (des professeurs d'Université, des journalistes, des analystes politiques) que le Brexit étant cette fois consommé, avec la sortie officielle du Royaume-Uni, la conséquence logique devrait être le retrait de la langue anglaise comme langue officielle de l'UE.

Jean-Christophe Gallien, enseignant à l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, est de cet avis. Il constate tout d'abord que la langue anglaise n'est désormais la langue maternelle que de 1% des citoyens de l'Union. Même en comptant la République d'Irlande et Malte, qui ont pour deuxième langue officielle l'anglais (leur

première langue officielle étant respectivement le gaélique et le maltais), cette langue chute de la troisième à la dix-septième place du classement des langues de l'UE à 27.

D'autres professeurs, des Universités de Louvain et de Séville ont publié une étude dans la revue « Regards Economiques » et s'étonnent également que la langue anglaise demeure l'une des trois langues « officielles de travail », avec le français et l'allemand. Dans les institutions européennes, on préfère parler plutôt, pour ces trois langues, de langue « procédurale ».

Cette étude a mesuré le poids budgétaire européen de chacune des 24 langues officielles de l'Union. Et c'est la langue anglaise qui, à elle seule, représente 290 millions € (frais de traduction et d'impression de tous les documents) soit le tiers du budget « langues » de l'Union. Ce montant traduit la « domination » de l'anglais, qui se reflète dans l'impression systématique en anglais de tout document officiel en interne. Et le rapport regrette amèrement cette « colonisation linguistique » (sic) par l'anglais de l'UE. Il dénonce même une certaine malice des (hauts) fonctionnaires des institutions européennes, principalement ceux de la Commission européenne.

Officiellement, tout document important publié doit être disponible dans les trois langues de travail. Mais en fait, lorsque l'on pratique l'Union et ses institutions au quotidien, « on constate qu'une majorité des documents, plus de 70 %, du Conseil, de la Commission et même du Parlement européen sont imprimés d'abord en anglais et de moins en moins en français et en allemand.

Autre détail, - mais le diable est dans les détails ! - les cartes de visite des agents qui avaient souvent deux faces, l'une en anglais, l'autre dans une autre langue (celle du titulaire de ladite carte), n'ont conservé que la face en anglais. C'est symbolique, quand même...Et ce détail peut agacer nombre de citoyens européens.

Même pratique avec les communiqués de presse quotidiens, ou les relevés de décisions d'un Conseil européen (la réunion des chefs d'Etat ou de gouvernement) : la première mouture destinée aux journalistes (du monde entier) est systématiquement en version anglaise. Elle est distribuée dans les autres langues plus tard, mais les journalistes sont déjà repartis. On voit bien, là encore, la hiérarchie linguistique.

Lors des – rares - retransmissions à la télévision française des communiqués oraux par un(e) Commissaire ou un porte-parole de la Commission, la prise de parole est systématiquement en anglais, langue véhiculaire mondiale par excellence.

Avec ou sans les Britanniques, il ne faut plus se faire d'illusion, l'anglais reste bien la langue universelle, pour le meilleur et pour le pire. La Commission s'adresse tous les jours aux médias du monde entier, reçoit des délégations tous les jours des quatre coins du monde, il faut bien qu'elle soit audible ! Même remarque pour le Parlement européen, l'anglais est incontournable, il permet à peu près à tous les députés de se comprendre ; les travaux en Commissions se font, la plupart du temps, en anglais. Tout eurodéputé est obligé, dorénavant, de maîtriser l'anglais, sinon, ça va être très compliqué pour lui...

Les actions menées par quelques Français déterminés, visant à se remobiliser vers un multilinguisme originel, celui des pères fondateurs, avec les trois langues de travail (français, anglais et allemand) a quelque chose de sympathique, presque d'héroïque, mais désuet et vain aussi, malgré l'appui des réseaux sociaux. J'observe d'ailleurs qu'ils ne sont pas tellement relayés par les francophones belges et luxembourgeois, plus habitués sans doute à pratiquer l'anglais, hébergeant des institutions européennes.

Par contre nos voisins italiens sont venus à la rescousse via « Il Foglio » un quotidien conservateur transalpin. Ce journal a fait un grand plaidoyer en faveur du français, article repris quand même par « Courier international ». Les Italiens s'appuient sur l'Histoire, faisant référence à la « Lingua Franca », cette langue française utilisée au Moyen-Âge dans le bassin méditerranéen.

Un argument majeur que font valoir les partisans de la langue française pour l'UE tient à la langue elle-même. Ils la jugent beaucoup plus riche, donc plus diplomatique que l'anglais, alors que les traductions en anglais sont plus réductrices. Mais justement, cet argument, juste, se retourne, car si l'anglais s'est imposé aussi vite dans le monde entier, c'est justement parce qu'il est plus simple, avec moins de mots, avec une grammaire allégée. C'est cela qui le rend facile, plus abordable, et si pratique partout dans le monde, hormis la prononciation, difficile, pour certains, Français en tête sans doute.

Qu'on le veuille ou non, l'anglais a été accepté partout dans le monde. L'anglais n'est pas la langue de l'UE, mais du monde. Qu'on aime ou pas. Qu'on le veuille ou non.

Alors, ce combat actuel, post-Brexit, pour « éliminer » l'anglais de la parole européenne est sans doute sympathique, pour des Français notamment, assez réfractaires aux langues et surtout l'anglais (problème de prononciation ?...) mais assez dérisoire.

Sur le plan institutionnel, il faudrait déjà tenter de saisir, après un débat entre les ministres des Affaires étrangères, le Conseil européen pour qu'il s'empare de cette question sensible, laquelle après débat pourrait être votée. Mais comment changer la donne avec un vote à l'unanimité ? Et combien d'Etats voterait pour la « cause » française ? On ne pourrait même pas compter sur la République d'Irlande (du sud), ravie de voter contre le Royaume-Uni, car ils tiennent à conserver leur deuxième langue officielle, qu'est l'anglais. Malte est sur la même ligne.

Sur le plan opérationnel, on voit mal, franchement, la Commission, le Parlement renoncer à l'anglais au moment où l'UE veut s'affirmer sur la scène internationale. Le monde entier parle anglais. L'Asie l'a totalement adopté depuis longtemps, dans les relations commerciales internationales, et elle représente 60% des habitants de la planète.

On parle anglais dans une partie de l'Afrique (Afrique du sud, et autres), en Inde, en Corée du Sud. Les transports mondiaux (aérien, maritime, ferroviaire, spatial) ont choisi la langue de Shakespeare depuis longtemps. Le monde scientifique, la recherche aussi, les labos, totalement.

L'aspect générationnel est primordial, aussi : l'anglais est la langue des jeunes générations, plus douées en la matière que leurs parents et grand parents... Les techniques d'apprentissage se sont bien améliorées, aussi. C'est leur deuxième langue native, en quelque sorte, ils ont grandi avec.

La seule piste possible resterait à persuader la Commission européenne de mieux respecter les trois langues de travail. Mais ce ne sera pas évident, après 47 ans de suprématie linguistique anglaise. C'est dès 1973, lorsque les Anglais ont rejoint la CEE (à l'époque), qu'il aurait fallu organiser une réelle répartition des trois langues, et surtout la faire respecter. La pratique de l'anglais, plus commode, s'est propagée progressivement, naturellement, dans toutes les instances, les commissions.

Aujourd'hui c'est trop tard. Tout « combat » semble vain. Juste bon à susciter de la compassion, peut-être ?

Les écrits de nos lecteurs

REINVENTER LE MONDE par Jean-Yves OLLIVIER à Nice

Pourquoi une réelle gouvernance mondiale est, plus que jamais, devenue indispensable ?

La récente épidémie mondiale de Corona virus a démontré, encore une fois, de façon dramatique, la réalité concrète de l'interdépendance du monde vivant, de l'unité du monde.

Elle a confirmé ce que tout naturaliste sait, à savoir que la Nature, dont nous faisons partie, tend à réguler les populations des diverses espèces spontanément afin de maintenir un équilibre harmonieux entre elles. C'est pourquoi l'élevage concentrationnaire est une aberration, manifestation, entre autres, de notre fantasme de toute-puissance et de maîtrise absolue de notre environnement.

Soyons réalistes, sans la Nature, l'Homme n'est rien. La respecter est une question de survie.

Or grâce, ou à cause d'une technologie mal maîtrisée, notre espèce a provoqué un dangereux déséquilibre du fait de la pression excessive qu'exerce notre mode de vie et notre démographie exponentielle. La population mondiale a plus que doublé durant les 40 dernières années et s'est multipliée par 5 en Afrique.

A cela s'ajoute un déséquilibre croissant de niveau de vie entre pays riches et stables et ceux qui accumulent pauvreté, désordres politiques et démographie galopante.

Il en résulte un phénomène de migrations massives de populations fuyant la guerre, les bombes, la faim, la peur ou simplement la pauvreté. Il est compliqué, voire impossible, de réguler ces flux migratoires et choisir entre généreux laxisme et prudente rigueur.

En réaction, les habitants des pays privilégiés et, en particulier, les moins aisés, déjà confrontés à des difficultés quotidiennes moins graves mais réelles, ressentent un sentiment de frustration, de rejet, de peur de l'avenir.

La peur de l'étranger, de l'inconnu a toujours dirigé le comportement des groupes humains. Les guerres ne sont que la continuation de ces réflexes primitifs de recherche d'une puissance faussement protectrice car basée sur une violence perpétuelle. C'est pourtant, à juste titre, que les populations souhaitent être rassurées. Les progrès technologiques ont rendu les guerres terriblement destructrices, au point de pouvoir anéantir l'espèce entière. Les armes ne sont plus protectrices mais seulement destructrices.

La mission de notre génération n'est-elle pas, comme disait Albert Camus « *d'empêcher que le monde se défasse* » ?

Actuellement, c'est la main invisible du marché et de la finance débridée qui, dans leur seul intérêt, dirigent un monde sans frontière pour eux.

Face à cela, l'Humanité ne dispose pas encore d'un corps politique unique, seul capable de défendre efficacement l'intérêt général du genre humain et, par là même, l'intérêt bien compris de chacune de ses composantes nationales.

Afin d'assurer leur sécurité et l'amélioration de leur niveau de vie, les citoyens du monde doivent prendre en mains le contrôle de leur destin par la seule voie possible, la mise en place d'une structure politique démocratique capable de gérer la société désormais mondialisée, de fait.

A problèmes mondiaux, solutions mondiales.

En décidant, une fois pour toutes, de renoncer à résoudre leurs conflits par la guerre, les membres de l'Union Européenne ont, librement, mis en place une forme de gouvernance européenne encore incomplète mais qui permet de préserver la paix de façon durable entre ses membres et de peser sur la scène mondiale.

A contrario, la Grande-Bretagne peut, librement et pacifiquement, en sortir alors qu'il fallait, autrefois, une guerre sanglante pour obtenir son indépendance.

Quel progrès, et quel bel exemple à suivre pour le reste du monde !

Remplacer ainsi la peur de la guerre par l'adoption de règles communes, librement négociées entre toutes les communautés humaines, devrait aller de soi, c'est le simple bon sens.

Il importe de marier l'appartenance à une communauté culturelle particulière avec l'intérêt collectif.

Les cafouillages dans la gestion de l'épidémie de la COVID 19, responsable de centaines de milliers de morts et de pertes économiques colossales ont montré, encore une fois, tout comme pour les conflits armés, la nécessité urgente de mettre en place une gouvernance mondiale efficace dans le domaine de la santé comme dans la préservation de la paix.

Le multi-centrisme, tant qu'il n'est pas encadré par des règles communes, librement acceptées, n'est pas en mesure d'assurer la sécurité de chacun et aboutit à une lutte de tous contre tous dans un cycle infernal perdant, perdant

Mutualiser les moyens de plus de 7 milliards d'individus est devenu un impératif absolu. Les sommes astronomiques dépensées pour créer, entretenir des armes nucléaires ou conventionnelles, les utiliser puis réparer leurs destructions, seraient suffisantes pour mettre fin à la misère sur toute la planète, tout en préservant son environnement naturel.

Bien entendu, la mise en place d'une gouvernance mondiale de nature politique ne se fera pas du jour au lendemain. Il faudra en définir clairement les prérogatives dans des domaines précis comme la défense de l'environnement, le respect des droits de l'Homme, le respect de règles communes de droit. Mais il est un domaine particulier dans lequel cette structure de gouvernance devrait avoir des pouvoirs réels.

C'est le droit à l'information libre et le droit d'exprimer son opinion. Seule l'assurance de bénéficier d'une information librement contradictoire permettra un fonctionnement démocratique de cette gouvernance et assurer son efficacité et sa crédibilité pour toutes les nations composantes et leurs citoyens.

Comme toute structure politique démocratique, cette administration gouvernementale devrait rendre des comptes à une Assemblée Parlementaire représentative des nations participantes et leurs populations. Les membres de cette Assemblée devraient être élus, de façon démocratique, afin de bénéficier d'une totale liberté face à d'éventuelles pressions politiques ou financières.

Comme ce fut le cas en Europe, cette Assemblée Mondiale n'aurait, au départ, qu'un avis consultatif mais pourrait avoir une grande influence sur les décisions prises du fait qu'elle représenterait l'intérêt supérieur de l'ensemble de l'Humanité en toute liberté. Sa création pourrait se faire dans le cadre de l'actuelle Organisation des Nations Unies à partir d'un noyau d'états volontaires.

Une pétition circule depuis 2007 pour soutenir ce projet (www.unpacampaign.org), campagne pour une Assemblée Parlementaire de l'ONU. Bien que soutenue par un grand nombre de parlementaires dans le monde, son audience reste modeste. Elle pourrait obtenir un plus grand succès auprès des opinions publiques si de nombreuses personnalités la faisaient bénéficier de leur notoriété. Il serait intéressant que ces personnalités se concertent afin de s'accorder sur une déclaration commune proposant qu'une conférence internationale des chefs d'Etats mette en place les bases de cette Assemblée Consultative Mondiale. Pourquoi pas à l'occasion de la future « Convention mondiale sur l'avenir de la Démocratie » proposée par Joe Biden ?

Le « village » planétaire pourrait, enfin, espérer pouvoir, un jour, bénéficier d'une paix définitive désirée par tous, la paix perpétuelle déjà proposée par Kant il y a 200 ans.

Jean-Yves OLLIVIER est médecin et auteur de : « L'Humanité Solidaire, consciente et responsable », chez Edilivre.
(Ollivier.jy@club-internet.fr) ce texte est aussi disponible en anglais, an english version of this text is available .

Sommaire

L'édito d'Alain Réguillon :

- développer les coopérations renforcées page 1

Politique extérieure

- L'accord post –brexit du 24 décembre 2020. Et maintenant page 2
- Etats-Unis/union européenne : à nouveau des Alliés sûr, mais Chacun à sa place page 7
- L'accord économique UE/Chine : gagnant-gagnant ? page 10

Du côté des institutions

- Un parquet européen pour l'Union européenne page 13

Politiques européennes

- Vers une Europe de la batterie page 14
- L'Europe spatiale peut-elle encore rattraper son retard page 16
- Migrants : l'OLAF enquête sur FRONTEX page 17

Chez nos partenaires

- **Espagne.** Simplifier la gestion des fonds européens page 19
- **Roumanie.** Un Premier ministre pro-européen page 19
- **Portugal.** Un partenaire pour l'Airbus des batteries Europe-Brésil en lien direct par la mer page 20
- **Suède.** Un réarmement face à la menace russe page 21

Insolite : le français, langue de l'Europe post-brexit ? page 21

Les écrits de nos lecteurs

- Réinventer le monde par Jean-Yves Ollivier, lecteur de Nice page 24

Bulletin d'abonnement et/ou de commande

(A retourner à Alain REGUILLON – 23, passage des Alouettes – 69008 LYON)

Nom et prénom

Adresse courriel

Adresse postale de livraison

Je commande :

1) Les livrets de l'actualité condensée de manière thématique entre 2008 et 2019

- Tome 1 - Dettes souveraines des Etats membres de l'Union européenne :
la Grèce au milieu du chaos 8 € au lieu de 10 €
- Tome 2 – Migrations : le dossier qui empoisonne l'Union européenne 8 € au lieu de 10 €
- Tome 3 – Marché intérieur et mondialisation 13 € au lieu de 15 €
- Tome 4 – Union européenne : l'insuffisante intégration ! 3 € au lieu de 5 €

Les 4 tomes 30 € au lieu de 35 €

2) Les 6 lettres d'actualité 2020 en format A5 15 € au lieu de 20 €

3) Les revues de Presse fédéraliste

- Je m'abonne à l'actualité européenne (6 N° par an) 20 €
- Je m'abonne à Fédéchoses pour le fédéraliste (4 N° par an) 30 €

Je m'abonne au 2 revues pour 40 €

Nombre de produits commandés.....pour un total de
(Cercler les produits commandés)

Frais de port offerts

Chèque à l'ordre de Presse fédéraliste

Date et signature

L'actualité européenne de 2008 à 2019

4 tomes pour mieux comprendre les enjeux de la décennie



Créée en 2008, la revue *Carnet d'Europe* fait partie des collections de *Presse fédéraliste* depuis 2017. La lettre d'actualité européenne est une publication de *Carnet d'Europe*. *L'actualité européenne* est une activité de la *Maison des Européens Lyon* qui est désormais partagée avec l'*Union européenne des fédéralistes en Auvergne Rhône-Alpes*, par les *Jeunes Européens Lyon* et par l'*Union régionale des acteurs locaux de l'Europe en Auvergne-Rhône-Alpes*. Elle est relayée par l'*APC Craponne* et par les *Maisons de l'Europe de l'Ain, de Drôme-Ardèche, d'Albertville et de la Savoie*.

Fondateur, directeur de la publication : Alain REGUILLON – Rédacteur en chef : Alain MALEGARIE

Editeur : Presse fédéraliste, C/o Maison des Européens Lyon – 346, rue Garibaldi 69007 LYON

Impression : L'interface, ESAT/MESSIDOR – 44, boulevard Marcel Sembat – 69 200 VENISSIEUX

Administration – abonnement : Chez Alain REGUILLON – 23, passage des alouettes – 69008 Lyon – alain.reguillon@gmail.com

Dépôt légal – février 2021